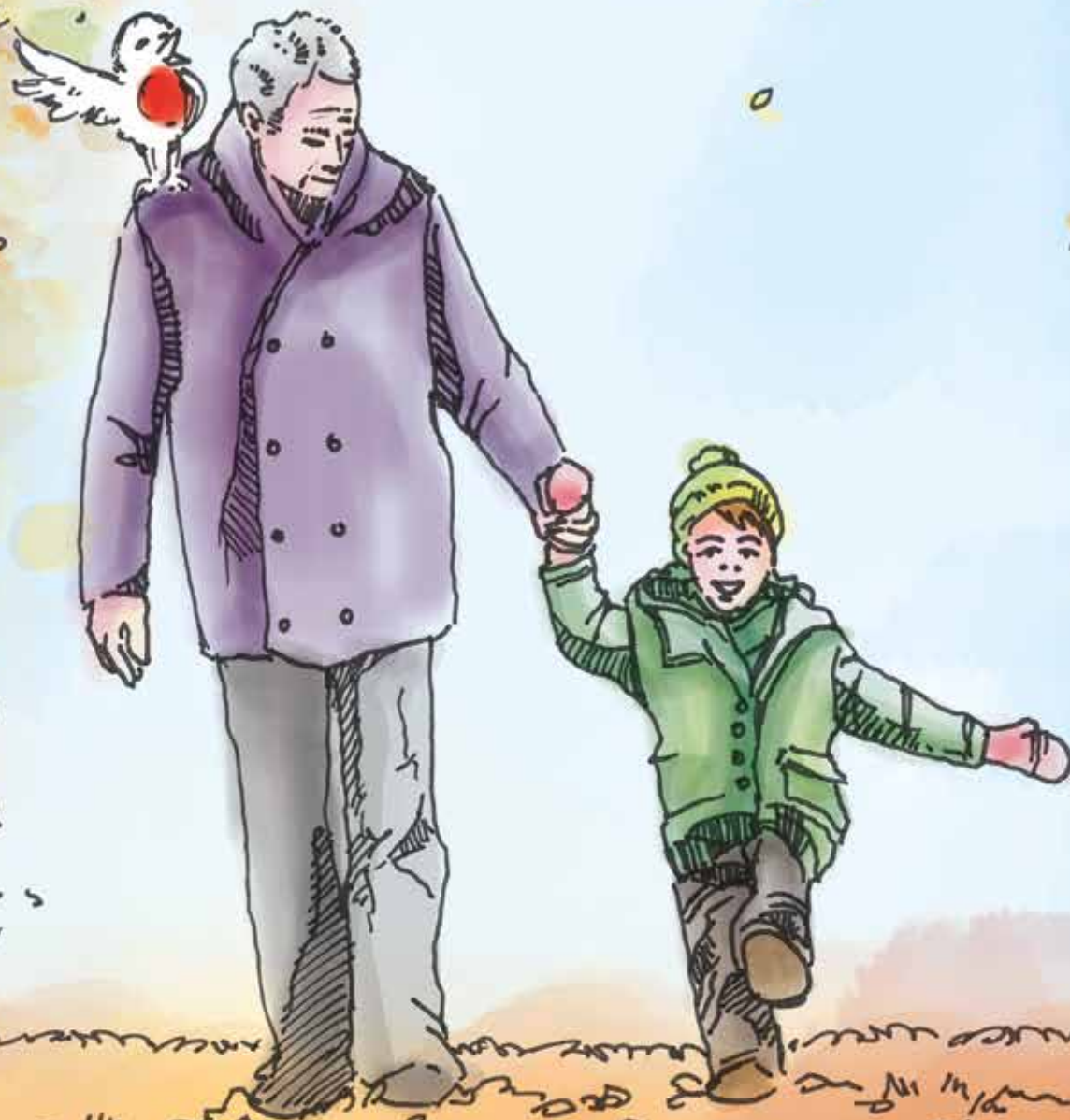


Téléalarme

Le bouton rouge – Système de téléalarme
de la Ville de Luxembourg

multiplcity


VILLE DE
LUXEMBOURG
www.vdl.lu



Une solution de sécurité 24h/24 et 7j/7, à la maison et à l'extérieur.
En cas de chute ou de malaise, il vous suffit d'appuyer sur le bouton rouge.

Systeme de téléalarme de la Ville de Luxembourg



Toujours soucieuse du bien-être de ses résidents âgés, la Ville de Luxembourg a mis en place en 1987 un système de téléalarme. Ce système permet, en cas de chute ou d'un malaise, de déclencher une alarme 24h/24 et 7j/7.

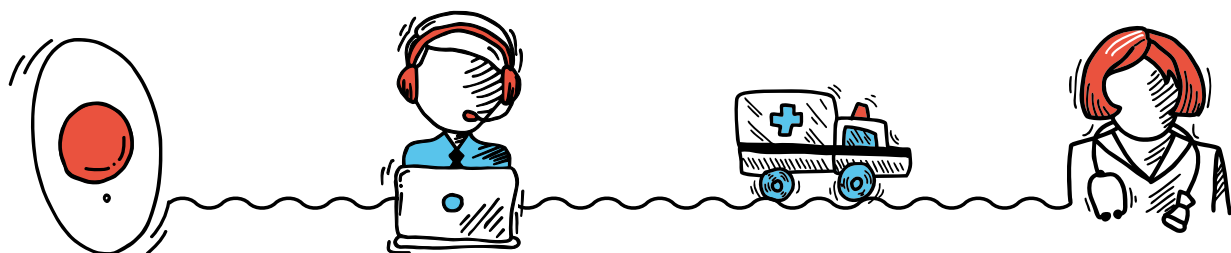
Une simple pression sur le bouton rouge de l'émetteur ou sur le transmetteur suffit et l'appel est immédiatement émis vers le central d'écoute. L'abonné est identifié et l'opérateur prend, selon la situation, la décision la plus adaptée. Il peut prévenir la famille ou alerter directement le service de secours. Il suit l'intervention et reste en contact avec l'abonné jusqu'à ce qu'il soit assuré de sa sécurité.

Avant l'installation du système de téléalarme, l'assistante sociale rencontre la personne à son domicile afin d'établir un dossier complet avec

les démarches à suivre en cas de besoin. Afin d'assurer une intervention rapide en cas d'urgence, un double des clés du logement est à remettre au Service Seniors. L'installation de l'appareil se fait par le technicien désigné.

À part le système de téléalarme classique, composé d'un transmetteur et d'un émetteur (collier ou bracelet), utilisable à la maison, un système de téléalarme mobile, utilisable à l'extérieur, complète la gamme. Il permet de localiser l'abonné en cas de détresse et d'envoyer l'aide nécessaire.

Toute personne habitant la Ville de Luxembourg, âgée de 60 ans et plus respectivement toute personne à besoins spécifiques, peut souscrire un abonnement.



Vous avez le choix entre différents équipements

Le système de téléalarme classique

Le système de téléalarme classique est composé d'un transmetteur fixe et d'un émetteur (bracelet ou collier).

Le transmetteur est relié à une prise électrique et une ligne téléphonique. A défaut d'une ligne téléphonique, une carte SIM est utilisée.



Les frais d'installation uniques s'élèvent à **75 €**.

L'abonnement mensuel avec ligne téléphonique fixe s'élève à **35 €**.*

L'abonnement mensuel sans ligne téléphonique fixe s'élève à **40 €**.*

**Les personnes à revenu modeste peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un tarif social.*

Des solutions personnalisées

Afin d'assurer une plus grande sécurité, divers accessoires sont compatibles avec le système de téléalarme classique.

Accessoires (liste non-exhaustive)

Emetteur supplémentaire (bracelet ou collier)	10 €
Détecteur de chute (déclenche une alarme automatique en cas de chute)	10 €
Détecteur de fumée, de gaz, de chaleur ou de fuite d'eau	10 €
Haut-parleur	20 €

Les frais d'installation pour les accessoires s'élèvent à 50 € par heure.

Les tarifs énumérés ci-dessus sont sujets à modification.

Les informations et photos sont non contractuelles et sujettes à modification sans préavis.

Les systèmes de téléalarme mobile avec géolocalisation

Le portable géolocalisable

Le système de téléalarme mobile géolocalisable, semblable à un appareil téléphonique portable, est également disponible avec un émetteur (bracelet ou collier). L'appel de détresse peut être déclenché en poussant sur le bouton rouge du portable ou sur le bouton rouge de l'émetteur.



Les frais d'installation uniques s'élèvent à **50 €**.

L'abonnement mensuel s'élève à **55 €**.*



La montre SOS géolocalisable

La montre SOS géolocalisable se porte autour du poignet comme une montre ordinaire. L'appel de détresse peut être déclenché en poussant sur le bouton rouge de la montre.

Les frais d'installation uniques s'élèvent à **50 €**.

L'abonnement mensuel s'élève à **55 €**.*

**Les personnes à revenu modeste peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'un tarif social.*



Les tarifs énumérés ci-dessus sont sujets à modification.

Les informations et photos sont non contractuelles et sujettes à modification sans préavis.



« Soutien au quotidien »

Julien Anen & Nicolas Pepin

Mon mari est handicapé et se déplace en fauteuil roulant. Passer un appel en cas d'urgence n'est pas aisé pour lui. Et moi, je suis épileptique, donc Téléalarme est un véritable soutien au quotidien pour nous deux. Je peux aller faire quelques courses, être plus autonome, et laisser mon mari seul. J'ai l'esprit tranquille. Ça change la vie !

Julien (66 ans)



« Rassurant d'être secourus »

Sonja & Arthur Devos - Kugener

Avec nos soucis de santé, c'est vraiment rassurant de savoir qu'à tout moment, on peut signaler un problème et être secourus. On l'a, en espérant n'avoir jamais à s'en servir !



« Mon collier, c'est ma sécurité »

Elisabeth Peffer - Neis

Après le décès de mon mari, il y a deux ans, je me suis retrouvée toute seule à la maison. Je n'étais pas rassurée et mon fils non plus. L'assistante sociale est venue et après avoir analysé mes besoins, elle m'a conseillé le

téléalarme classique. J'ai opté pour un collier, car j'avais peur de déclencher accidentellement l'alarme si je l'avais au poignet. Le mettre chaque matin est devenu un réflexe : mon collier, c'est ma sécurité.



Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le Service Seniors.

Une demande de raccordement vous est adressée sur simple demande par voie postale ou peut être téléchargée sur le site telealarme.vdl.lu.

Ville de Luxembourg | Service Seniors

13, rue Notre-Dame
L-2090 Luxembourg

T. 4796-2757
F. 22 17 21

servsenior@vdl.lu

telealarme.vdl.lu

Follow us    